

Protection financière pour le secteur des fruits et légumes du Canada

L'ENJEU...

Nos producteurs et vendeurs de fruits et légumes doivent consentir un investissement initial considérable, en temps et en argent, pour approvisionner les collectivités en aliments sains nutritifs de façon constante, fiable et sécuritaire. Les répercussions de la pandémie de COVID-19, les perturbations constantes dans la chaîne d'approvisionnement et l'augmentation substantielle des coûts menacent notre sécurité alimentaire et, à long terme, la viabilité économique du secteur des fruits et légumes frais.

CE QUE NOUS DEMANDONS ...

La Loi sur la faillite et l'insolvabilité (LFI) ne comporte aucun mécanisme efficace pour les fournisseurs lorsqu'un acheteur de fruits et légumes frais fait faillite. Le projet de loi C-280, *Loi sur la protection financière pour les producteurs de fruits et légumes frais*, offrirait aux vendeurs un mécanisme de protection financière fiable, assuré par une fiducie réputée, qui leur donnerait un accès prioritaire aux actifs liés à la vente de fruits et légumes frais en cas de faillite d'un acheteur. Le secteur bénéficierait ainsi de la même protection que celle offerte depuis longtemps aux États-Unis par la loi sur les produits agricoles périssables (PACA).

**Demandez instamment à votre
député d'appuyer le**

projet de loi C-280

**sur la protection
financière
des producteurs et vendeurs de
fruits et légumes**

**Visitez le protectproducesales.ca
pour en savoir plus**

249 000



Renforce un
secteur dont la
chaîne d'appro-
visionnement
procure environ
249 000 emplois
au Canada

Rend notre
système
alimentaire
plus résilient et
favorise l'accès des
Canadiens à des
fruits et légumes
frais, à des prix
abordables

Une certitude
financière pour l'un
des secteurs les plus
vitaux du Canada, qui
favorise la croissance
continue de la chaîne
d'approvisionnement
agroalimentaire

Aucuns frais pour
le gouvernement
fédéral, puisqu'il
ne serait tenu
d'assumer aucune
responsabilité
financière ni de
garantir les pertes
éventuelles

Encourage les
États-Unis à
rétablir l'accès
préférentiel à
la protection de
la PACA pour
les vendeurs de
fruits et légumes
canadiens

